Envoyé en préfecture le 25/02/2025
Reçu en préfecture le 25/02/2025
Publié le
ID : 004-210402293-20250224-172025-DE

**MAIRIE DE VALBELLE**
**DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE** **N°17/2025**

---

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre février à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.
Présents : Mesdames LYON, GONNET Messieurs VADOT, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX et RICHAUD.
Absents excusés : Madame RENON et Messieurs GROS et DAUMAS.
Convocation et affichage : 18/02/2025
Monsieur RAPHAELIAN a été élu secrétaire de séance.
Nombre de membres en exercice : 9.
Nombre de membres présents : 6

**Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024 DU BUDGET PRINCIPAL.**

**Monsieur le Maire, de retour dans la salle, a repris la Présidence de l'Assemblée.**

Il rappelle au Conseil Municipal le résultat de l'exercice 2024, soit :

- Section de Fonctionnement : **excédent de 171 260.50 €**
- Section d'Investissement : **déficit de 134 009.26 €**

Résultat global : **excédent de 37 251.24 €**

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il est nécessaire de délibérer sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024.
Compte-tenu de du déficit d'investissement de 134 009.26 €, des restes à réalisés en dépenses 1 790.00 € et des restes à réaliser en recettes de 12 037 €, il a un besoin de financement de 123 762.26 € en investissement.

Compte-tenu de ce déficit d'investissement il est nécessaire d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement soit 123 762.26 € à l'apurement du déficit.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2024 ainsi qu'il suit :**
  - **123 762.26 € à l'article 1068 section d'investissement pour apurement du déficit ;**
  - **le solde soit 47 498.24 € à l'article 002 du budget principal 2025 , « excédent de fonctionnement reporté ».**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, VALBELLE le 25 février 2025,
**Le Maire,**
**Pierre-Yves VADOT**

MAIRIE DE VALBELLE 04200 Alpes de H^te Pce

Le secrétaire
Paul RAPHAELIAN